



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 62637

### Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie de lui fournir les renseignements suivants à la date du 1er juillet 2014 : 1/ effectif total du cabinet (hors personnels de support) en précisant le nombre de contractuels ; 2/ pour l'ensemble des membres du cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de support, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées ainsi que la moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle ; 3/ dans le cas où elle dispose d'un logement de fonction (de nature domaniale ou faisant l'objet d'un bail), superficie habitable, nombre de pièces ainsi que la valeur locative servant de base d'imposition pour les impôts locaux.

### Texte de la réponse

Au 1er Juillet 2014, le cabinet de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, comprend 16 membres dont 6 contractuels. La moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises, est de 58 392 € et la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, est de 135 996 € (durée annuelle). La ministre occupe à titre privatif, un logement de 61 m<sup>2</sup>, se composant de deux pièces (Domanial Etat).

### Données clés

**Auteur :** [M. René Dosière](#)

**Circonscription :** Aisne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62637

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 3 mars 2015

**Question publiée au JO le :** [5 août 2014](#), page 6589

**Réponse publiée au JO le :** [28 avril 2015](#), page 3224